

Un plaidoyer en faveur de nos patois

Autor(en): **Helfer, Ed.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **94 (1966)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-234425>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un plaidoyer en faveur de nos patois

par Ed. Helfer

Dans un fort attachant travail présenté au « Concours littéraire des patoisants romands de 1965 », M. Edouard Helfer, féru d'érudition folklorique authentique, a imaginé un couple, Paul Chamboz et sa femme Lisa, découvrant, au cours d'un voyage de noce, la valeur d'âme des idiomes.

En Provence, ils admirent Mistral et sa « Mireio » ; en Catalogne, ils sont frappés par l'attachement des Catalans à leur langue maternelle ; au Portugal également, voire dans plusieurs autres provinces françaises.

Paul Chamboz, d'abord renitissant lorsqu'on lui parlait du patois, en devient un défenseur sincère, ayant compris que nos dialectes avaient une valeur d'âme à ne point mépriser.

Un jour, Paul Chamboz et sa femme Lisa prirent part à une conférence au sujet du patois, au cours de laquelle un pédagogue émit des critiques acerbes, prétendant que c'était là une langue vulgaire et grossière et qui, au surplus, ne s'écrivait pas. « Cet idiome est un danger pour notre jeunesse. Seule la langue française est capable de l'instruire convenablement », s'écria-t-il !

Immédiatement, le nombreux public, composé de beaucoup de campagnards, mais également d'intellectuels, protesta avec véhémence, et un paysan lui cria, dans son savoureux langage, d'aller prêcher ailleurs.

Paul Chamboz profita de l'occasion pour défendre le point de vue des patoisants en ces termes :

« Nos patois romands se meurent, alors que le « Schwyzerdütsch » est honoré au-delà de la Sarine et constitue une barrière puissante contre l'envahissement des idées étrangères. C'est une grande pitié que, dans certains cantons « welsches », on ait depuis cinquante ans méprisé notre patois. Car il s'agit bien d'un mépris, sur le conseil de pédagogues trop novateurs, ou de puristes pédants, on a cru bien faire en reléguant le patois dans l'armoire aux

antiquités. Dès lors, on s'est caché pour le parler. De nombreux parents ont interdit à leurs enfants de s'en servir. Dans certaines familles, ceux-ci recevaient des taloches quand ils prononçaient un mot de patois.

» On a dit que le patois ne s'accorde plus avec la vie moderne et on nous l'a encore répété ce soir. On a dit que le patois était contraire à la civilisation et que ceux qui se complaisaient encore à le parler étaient des « arriérés ».

» Je vous le demande un peu : est-ce que les Bernois, les Thurgoviens, les Bâlois sont moins modernes, moins civilisés que les Romands parce que ceux-ci cultivent la langue de leurs pères ? »

On a dit que l'emploi du patois est une entrave à l'étude correcte du français. Erreur ! Et Paul Chamboz, sur sa lancée, d'affirmer avec vigueur : « Depuis bien des années, on constate un affaissement général dans la connaissance et la pratique, chez nous, de la langue de Voltaire. Erreur de dire que savoir le patois empêche de bien savoir le français.

» M. A. van Genep a écrit que cette formule a pour auteur des impuissants intellectuels et que ce sont des impuissants intellectuels qui la répète. J'ai été

moi-même contre le patois. J'en suis revenu et c'est la raison pour laquelle je prends sa défense aujourd'hui.

» Le patois est une langue fortunée, savoureuse, abondante en nuances, pleine de malicieuses tournures. Elle a prodigieusement enrichi le français et continuerait à lui insuffler un sang nouveau si on ne pourchassait pas odieusement les dialectes.

» La facilité pour apprendre les langues étrangères dépend directement du plus grand usage du patois à la maison et dans la vie courante. L'enfant qui n'a jamais que le français mord plus difficilement dans une langue étrangère que le campagnard qui connaît son patois et le français parce que le cerveau du campagnard s'est accoutumé à nommer une chose, à exprimer sa pensée de deux façons différentes, en patois et en français. Il a acquis une gymnastique cérébrale qui manque à qui ne pratique qu'une seule langue.

» D'aucuns disent qu'il n'y a rien à faire pour sauver nos patois, que le progrès est en marche et qu'il faut le suivre. D'autres ne jurent que par l'espéranto ou l'ido, faute de ne pouvoir le faire en « volapuk ».

» Mais je ne puis croire, conclut Paul Chamboz en s'échauffant de plus en plus, que le patois soit fatalement condamné à disparaître. Il faut le réhabiliter. Il faut lui redonner son droit d'asile et de cité chez nous.

» Voyez ce qui s'est passé en Provence : le patois d'oc était en train de mourir, Mistral est venu. Il a écrit la langue des Félibres. Il lui a dressé un monument impérissable : *Mireio*. Il a fait des disciples. Le provençal est redevenu une langue noble et vivante. J'ai pu m'en convaincre personnellement. »

La péroration vigoureuse et convaincante de Paul Chamboz déclencha des applaudissements tellement puissants que le conférencier préféra ne pas répliquer.

SI VOUS ALLEZ...

... à Oulens sur Echallens — parce qu'il y en a un autre, dans le joli vallon de la Cerjaulaz, au-dessus de Lucens — vous irez jeter un coup d'œil à la charmante église, qui remonte au XII^e siècle, mais l'édifice actuel date surtout du XVI^e siècle. A l'intérieur, une magnifique grille en fer forgé a été conservée jusqu'à maintenant. On y voit les écus de Bettens, Saint-Barthélemy, Oulens, plus Vaud.

Les armes d'Oulens représentent des barres obliques qui se croisent, un « fretté », comme disent les héraldistes. Cet écu est celui des sires de Joux, qui ont possédé plusieurs biens en terre vaudoise. On voit ces armes souvent répétées dans le château du Fort de Joux, près de Pontarlier.

On voit encore, dans cette vénérable église, une colonne avec un chapiteau avec deux angelots, tandis qu'un autre porte un singe tenant une clé, qui fut sans doute un miroir. Ce même motif se retrouve sur un autre chapiteau.

Au cours de travaux de restauration en 1902, une armoire et une piscine ont été découvertes, à gauche et à droite, dans un mur du chœur.

En 1141, la chapelle d'Oulens dépendait de l'Abbaye de Montbenoit, en Bourgogne, qui plus tard l'érigea en église paroissiale. C'est un de ces édifices charmants que l'on découvre avec plaisir dans la campagne vaudoise, quand on la parcourt sans se presser.

Ad. Decollogny.